

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY**

**Séance publique du 19 septembre 2022 à 8h30**

Date de convocation : 13 septembre 2022

<b>Délibération</b>
<b>N°B2022_64</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>20</b>
<b>Votants :</b>	<b>16</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>16</b>
Pour :	16
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : HERAS Guillaume**

**PRESENTS : ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, BELLOTTI-LASCOMBES Emma, DEVIC Bernard, DURAND Viviane, HERAS Guillaume, JAMMES Michel, MARTIN Henri, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MOULY Didier, PARRA Eric**

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : MONTAGNIER André-Luc, PY Michel, RIO Jean-Louis**

**EXCUSES : HERNANDEZ Joël, VIALADE Alain**

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE : PY Michel (jusqu'à la délibération N°B2022\_98), RIO Jean-Louis (de la délibération N°B2022\_80 à N°B2022\_90 et la délibération N°B2022\_103)**

**EXCUSES AVEC PROCURATION : GOUIRY Catherine, LAPALU Christian**

**PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : MONTAGNIER André-Luc (à partir de la délibération N°B2022\_94)**

**Nomenclature Etat : Finances locales - Subventions**

**OBJET : EAU – Demande de subvention pour la réalisation du schéma directeur d'eau potable de Mirepeisset**

Un schéma directeur d'eau potable permet d'étudier la fonctionnalité et la pérennité du système de production et de distribution, de la ressource aux consommateurs. Ce schéma a pour objet d'interroger et de repenser de manière transversale l'alimentation en eau potable tant sur des enjeux de qualité, de quantité que de sécurisation des réseaux, tout en s'assurant de la pertinence des solutions face aux pressions futures, comme les effets du changement climatique.

Cette étude comprenant ainsi un diagnostic complet des réseaux et des ouvrages d'eau potable, elle permet d'identifier les zones desservies par le réseau d'eau potable, l'origine des problématiques rencontrées, de préserver les installations existantes et d'optimiser les rendements sur la commune. L'amélioration de la gestion et la connaissance patrimoniale seront, de ce fait, renforcées.

Le programme de renouvellement des réseaux sur une commune pourra ainsi être affiné et précisé afin d'améliorer l'efficacité du système global de la commune et de contribuer à garantir durablement la préservation de la ressource en eau.

## N°B2022\_64

L'enveloppe financière liée à cette étude sur la commune de Mirepeisset est estimée à 36 400 € HT.

### **A l'unanimité, le Bureau décide :**

- De prendre acte du montant de l'étude pour la réalisation du schéma directeur de gestion d'eau potable de Mirepeisset, estimé à 36 400 € HT ;
- De solliciter l'octroi d'une aide la plus large possible auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Départemental de l'Aude ;
- De prendre acte que les opérations éventuellement subventionnées devront être engagées dans les deux ans qui suivent la date d'octroi des aides et que la durée totale de validité des subventions est fixée à trois ans ;
- De solliciter, auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Départemental de l'Aude, l'autorisation de démarrage de l'étude du schéma directeur par anticipation ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu  
de sa transmission en  
Sous-Préfecture**

**le : 22/9/2022  
et de sa publication  
le : |PUB|**

**Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus**

**Copie certifiée conforme,  
Maître Didier MOULY,**



**Maire de Narbonne  
Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération**

